

**Comité de Programmation LEADER Ardèche<sup>3</sup>**

**Relevé de décisions du Comité de programmation  
N°28 du 02/02/2021 par Visioconférence**

**Membres publics :**

- Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche : Dominique ALLIX, Marion HOUETZ, Matthieu SALEL
- Syndicat Mixte du Pays de l'Ardèche Méridionale : Pascal WALDSCHMIDT, Bernard CHANIOL, Thierry BRUYERE-ISNARD ;
- Syndicat Mixte Centre Ardèche : Alain SALLIER, Patrick MEYER, Florent DUMAS ;

**Nombre de présents : 9**

**Nombre de votants : 8**

**Membres privés :**

- Démocratie participative : Marcel HUDELOT ;
- Initiative 26.07 / Plateforme Initiative Ardèche méridionale : Michel CAHEN, Alain CHARROUD ;
- Groupement des Sylviculteurs des Cévennes Ardéchoises / Association des Sylviculteurs d'Aubenas et de la Montagne : Gaston JAMBOIS, Jean-Louis TESTUD ;
- Jeune agriculteur / Chambre d'Agriculture : Julien SUEUR, Christel CESANA ;
- Gérant de la SARL Terre Adélice / Association AMESUD : Bertrand ROUSSELLE, Nicole KOPP ;
- Experte en patrimoine naturel : Laurence JULLIAN ;
- Expert en formation / Entrepreneure en développement rural et transition : Frédéric GOLBERG, Charlène NICOLAY ;
- Expert Europe : Elie DEMERSEMAN ;
- Experte en urbanisme : Orane DIAS ;
- Fondation du patrimoine : Philippe GAREL ;
- Expert environnement et développement local / Experte environnement et développement local : Alain GIBERT, Léa RAMI ;
- Collectif Pétale 07 : Marie SIMON ;

**Nombre de présents : 18**

**Nombre de votants : 12**

**Membres excusés :**

- Conseil Local de Développement : Renzo CATTANEO ;
- Association Méz'Art : Hubert-Marie PITEUX ;
- Association Mézenc – Gerbier : Dimitri BRUN ;
- Association développement et patrimoine du Pays de Vernoux : Franck DE PIERREFEU
- Association Savoirs de Terroirs : Bertrand ROYER.

**Techniciens présents :**

- Service unifié LEADER : Elisa JAFFRENNOU, Florence DODET, Marlène RATEL, Chloé WIDLING, Gabriel PIC ;
- Natacha SALLES : Chargée de mission territorialisée à la Région (Autorité de gestion).

**Observateurs** : Ludovic WALBAUM : élu professionnel Chambre d'agriculture / Julia VELUT : future cheffe de projet LEADER

Les rôles sont répartis comme suit :

- Nicole KOPP : gardienne du temps ;
- Léa RAMI : gardienne de la diversité de la parole et de la gestion des apartés ;
- Thierry BRUYERE-ISNARD : observateur du fonctionnement du Comité.

La séance débute à 18h07 et est présidée par Dominique ALLIX.

## 1) Vérification du double quorum

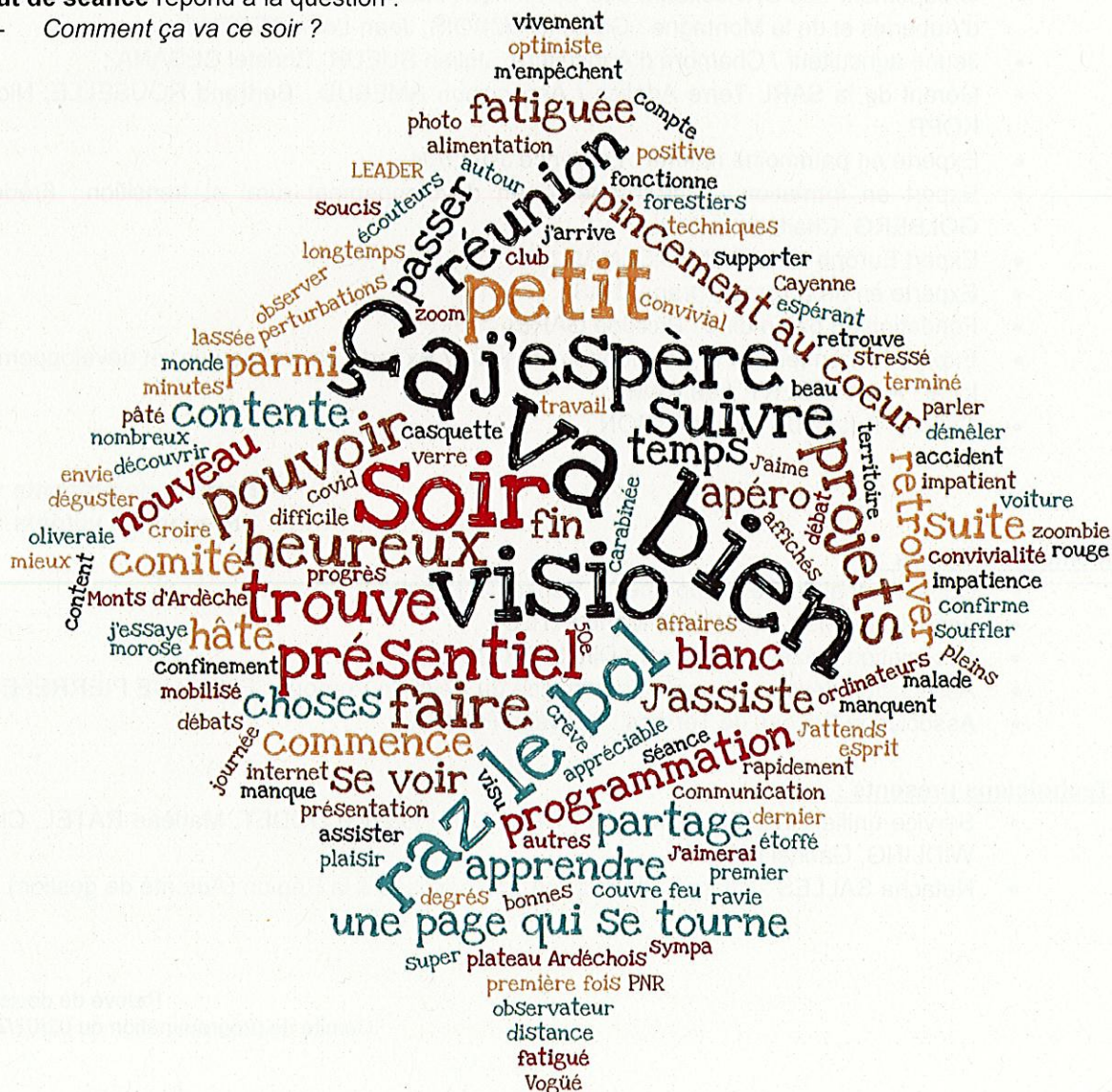
Pour ce Comité de programmation, 27 membres sont présents. Parmi eux, 20 membres, dont 12 membres privés, prennent part au vote (soit le titulaire s'il est présent ou le suppléant en l'absence du titulaire).

Le double quorum est respecté.

## 2) Accueil

Après un rappel des règles de la visioconférence pour un Comité de programmation efficace, il est proposé de commencer par une météo de début de Comité de programmation. Le **tour de table de début de séance** répond à la question :

- *Comment ça va ce soir ?*



### 3) Actualités

- Présentation de l'équipe LEADER au 15 février 2021

#### Cheffe de projet

**Julia VELUT**

(arrivée le 15 février)

[animation@ardeche3.fr](mailto:animation@ardeche3.fr)

04.75.36.38.73

#### Coordonnateurs thématiques

*Urbanisme rural innovant & Agriculture / forêt*

Florence DODET

[agriculture@ardeche3.fr](mailto:agriculture@ardeche3.fr)

07.76.19.42.17

*Modèles économiques innovants*

**Marlène RATEL**

[gestion.mratel@ardeche3.fr](mailto:gestion.mratel@ardeche3.fr)

04.75.36.38.98

*Jeunesse & Changement de pratiques*

Gabriel PIC

[changement@ardeche3.fr](mailto:changement@ardeche3.fr)

06.26.79.43.54

#### Guichet Unique Service Instructeur

*Responsable administrative*

**Départ de Marthe au 15/02/21 -**

**Remplacement à compter  
d'avril 2021**

[gestion@ardeche3.fr](mailto:gestion@ardeche3.fr)

04.75.36.38.74

*Gestionnaire*

Marlène RATEL

[gestion.mratel@ardeche3.fr](mailto:gestion.mratel@ardeche3.fr)

04.75.36.38.98

#### Animatrice LEADER

**Chloé WIDLING**

Accompagnement des  
porteurs de projets et  
gestion

[projets@ardeche3.fr](mailto:projets@ardeche3.fr)

04.75.36.36.65

#### Ingénierie financière

**Karine CAPPELLE**

[ingenierie@ardeche3.fr](mailto:ingenierie@ardeche3.fr)

06.15.43.10.40

- **Calendrier du premier semestre 2021**

Comité de programmation LEADER	Envoi du dossier de séance	Auditions	Date limite de dépôt des demandes de subvention
CP N°28 : Mardi 2 février 2021 à 18h (visioconférence)	22 janvier 2021	Jeudi 7 janvier 2021	30 novembre 2020
CP N°29 : Lundi 1 <sup>er</sup> mars 2021 à 18h (visioconférence)	19 février 2021		
CP N°30 : Jeudi 17 juin 2021 à 18h	7 juin 2021	27 mai 2021	30 avril 2021

On compte sur vous !!

#### 4) Modification du règlement intérieur du GAL

##### Modification du délai pour les consultations écrites

- Modification du délai de réponse dans le cadre des consultations écrites pour passer de 15 à 10 jours.

« Les membres du Comité de programmation donneront leur avis dans un délai de 10 jours à compter de la date d'envoi du courrier de consultation (envoi papier ou électronique). La proposition sera adoptée en l'absence d'objection ou en cas de non réponse dans ce délai. »

##### Intégration de la visioconférence

- La visioconférence est ajoutée comme moyen d'organiser des Comités de programmation.

« Les Comités de programmation pourront également se tenir par visioconférence. Dans ce cas le principe du double quorum devra être respecté. Une capture d'écran de la liste des membres présents sera effectuée et elle sera transcrite sur le compte rendu de la séance. L'équipe technique du GAL s'assurera que chaque membre dispose de conditions techniques satisfaisantes pour suivre la séance. »

**Les membres valident à l'unanimité les modifications du règlement intérieur du GAL.**

## 5) Orientations stratégiques de la demande d'enveloppe de transition du GAL

### 2021-2022 : modalités d'attribution de l'enveloppe complémentaire

- Dès notification définitive des enveloppes FEADER 2021-2022 par PDR
  - Envoi d'un courrier d'information aux GAL
  - Demande de faire remonter les besoins du territoire pour la période 2021-2022 dans un délai assez rapide (avant 15 mars 2021)
  
- Attribution d'une enveloppe dont le montant prendra en compte :
  - L'état d'avancement de la programmation 2014-2020
  - La prospective pour les années 2021-2022
  - Les moyens mis en œuvre pour poursuivre ou accentuer la dynamique de programmation et d'engagement

#### Points de vigilance

- Montant assez conséquent à attribuer (entre 20 et 30 M€) = ne pas rendre des crédits en fin de programmation
- Maintien des moyens humains au sein du GAL (1,5 ETP mini dans la convention)
- En lien avec les COPROG : proposer des solutions pour consommer les crédits (ex : relever les taux ou plafonds des fiches action)



Auvergne-Rhône-Alpes

En introduction, il est précisé qu'entre l'envoi du dossier de séance (22 janvier) et le Comité de programmation, le GAL a reçu le courrier officiel de la Région, qui parle désormais d'**enveloppe de transition 2021-2022**.

#### Les grands principes proposés à ce stade :

- Une sollicitation ambitieuse au regard des besoins actuels :
  - Le GAL ne dispose plus de crédits à allouer à de nouveaux projets et se situe même en négatif ;
  - Le GAL connaît une poursuite de sa dynamique, de nouveaux de projets émergent ;
  - Le GAL a une capacité d'engagement annuelle de crédits en moyenne de 1,2 millions d'euros
  - Ce qui porte potentiellement la demande d'enveloppe complémentaire autour de 1,5 millions d'euros (chiffre à affiner dans les prochaines semaines en fonction du travail de terrain)
- Qui doit correspondre à des besoins étayés et des projets matures :
  - Le pire serait de ne pas être en capacité de gérer correctement cette nouvelle enveloppe, d'autant plus dans un contexte de fin de programme avec de forts risques de sous-réalisation : taux de sous-réalisation de 8% ;
  - Les projets devront être assez avancés pour être pré-sélectionnés d'ici mi-2022 et complétés, instruits, programmés et engagés avant fin 2022 ; ils devront se réaliser avant fin 2023 dans la plupart des cas (hors postes d'animation)
- Une stratégie qui est encore pertinente en 2021 sur les 4 axes (contexte territorial et national, émergence de projets, ...), avec des fiches-actions qui restent d'actualité (elles pourront nécessiter marginalement des ajustements)
- Une combinaison gagnante :
  - entre des dossiers déjà validés à financer ( le GAL est déjà déficitaire à hauteur d'environ 400 000 €) ;
  - continuité ET nouveaux enjeux ;
  - poursuivre l'accompagnement des projets stratégiques ET accompagner des projets nouveaux ;

- Dans un contexte :
  - De prolongation du programme (des projets qui seront engagés avant décembre 2022 et qui auront jusqu'à 2023 maximum pour se réaliser) ;
  - De baisse des budgets sur 2023-2027 ;
  - De raréfaction des financements ;
  - De nouveaux modèles économiques à trouver sur certaines dynamiques accompagnées jusqu'à présent.
  - D'opportunité d'adosser LEADER à certains co-financements. La mission d'ingénierie financière animée par Karine Cappelle sera en appui de cette demande d'enveloppe complémentaire.
- Une exigence de la Région : « proposer des solutions pour consommer les crédits » :
  - Continuer à accompagner des « gros » projets : élément indispensable pour garantir la suite
  - Ne pas créer nos propres usines à gaz, comme par exemple des appels à projets trop complexes
  - S'appuyer sur des cofinancements en capacité de faire effet levier et d'accord de s'articuler avec LEADER
- En termes de contenus : reprendre le modèle de la demande d'enveloppe complémentaire de 2019 : simplicité et clarté des arguments

#### La méthode et le calendrier proposés :

- 2 février : validation des orientations de l'enveloppe complémentaire lors du Comité de programmation
- Sur cette base, approfondissement technique
- Mi-février : exécutif LEADER
- 1<sup>er</sup> mars : validation de la demande finale d'enveloppe complémentaire par le Comité de programmation (visioconférence)
- Demande déposée avant le 15 mars 2021 à la Région
- Réponse de la Région courant avril
- Déclenchement de la communication sur les possibilités offertes par le programme.

**Les membres valident à l'unanimité les orientations de la demande d'enveloppe de transition**

#### **6) Mise en œuvre des axes stratégiques du GAL**

##### **Actualités jeunesse et changement de pratiques**

- Elaboration d'un « avis jeunes » par une classe du Lycée Marcel Gimond d'Aubenas
- Coopération avec le GAL Pays d'Auray
- Identification de projets « jeunesse Ardèche<sup>3</sup> » pour une communication régionale
- Relance du cycle d'engagement au sein de l'atelier J&G pour les 13/30 ans

Nicole KOPP fait savoir qu'elle est aussi du Pays d'Auray.

#### **7) Examen des nouvelles demandes de subvention (pré-sélection)**

En introduction, un retour est fait en séance sur l'expérience de la nouvelle grille de sélection lors des auditions du 7 janvier.

Fiche action	Sous action	Intitulé	Bénéficiaire	Coût total	FEADER prévisionnel	Observations
1	4	Paysages mobilisés, la transition écologique par le paysage	CAUE de l'Ardèche	30 000,00 €	20 000,00 €	<p>Selon les membres du Comité de programmation, c'est un projet ambitieux qui a pour objectif de replacer la prise en compte du paysage dans les réflexions locales. Il serait intéressant de faire un lien plus poussé avec certaines actions déjà menées par le CAUE (« Les paysages forment la jeunesse », « Hors les murs », ...). Par ailleurs le territoire va entrer dans une période clé en matière d'urbanisme puisque de nombreuses collectivités vont entrer en phase d'élaboration de leur PLUI. Il sera essentiel d'associer les élus dans la démarche, afin qu'ils s'approprient la thématique.</p> <p><b>Les membres s'accordent à l'unanimité sur l'intégration du projet dans la stratégie du programme.</b></p>
1	4	Les espaces publics ruraux ont-ils un sexe ?	CAUE de l'Ardèche	25 000,00 €	20 000,00 €	<p>Selon les membres, ce projet aborde la question du genre dans les espaces publics, une thématique encore rarement étudiée en zone rurale. Par ailleurs, le territoire va entrer dans une période clé en matière d'urbanisme puisque de nombreuses collectivités vont entrer en phase d'élaboration de leur PLUI. Il sera essentiel d'associer les élus dans la démarche, afin qu'ils s'approprient la thématique.</p> <p><b>A l'issue du vote (19 pour, 1 abstention) les membres considèrent que le projet s'intègre dans la stratégie du programme</b></p>
2	2	Développement et valorisation de l'olivier ardechoise	Chambre d'Agriculture de l'Ardèche	20 452,70 €	13 962,16 €	<p>Selon les membres, il s'agit d'un projet au service d'une production ardechoise emblématique mais insuffisamment valorisée. Après échange sur la plus-value du projet en matière de « valorisation et préservation des ressources », les membres rappellent la nécessité de mettre en oeuvre les bonnes pratiques de la filière sur le plan environnemental. La perspective d'une AOP à long terme invite à intégrer une réflexion sur la gouvernance d'une telle démarche.</p>

2	3	3 Territoires pour une alimentation positive	Agri Bio Ardèche	73 216,00 €	58 572,80 €	<p><b>Les membres s'accordent à l'unanimité sur l'intégration du projet dans la stratégie du programme.</b>  <b>Projet coup de cœur du Comité de programmation</b></p> <p><i>Christel CESANA, Ludovic WALBAUM, par ailleurs membres de la Chambre d'Agriculture, et Julien SUEUR, par ailleurs membre du Conseil d'Administration du Syndicat des Oléiculteurs de l'Ardèche méridionale, quittent la séance, et</i></p> <p>C'est un projet ambitieux qui permet de positionner l'enjeu de l'alimentation via des produits de qualité et locaux pour tous. La pérennité du partenariat avec les structures "sociales" (centres sociaux, association d'aides aux plus démunis) et le lien aux EPCI est déterminant pour la réussite de ce type d'actions.</p> <p><b>Les membres s'accordent à l'unanimité sur l'intégration du projet dans la stratégie du programme.</b></p> <p><b>Projet coup de cœur du Comité de programmation</b></p> <p>Ce projet propose un large panel d'actions permettant d'accompagner la montée en compétences des jeunes et la découverte du monde de l'emploi. Les jeunes ont été consultés pour l'identification de leurs besoins, l'étape suivante pourrait être de leur faire une place plus importante dans la gouvernance du projet. Le lien avec les partenaires et la complémentarité avec les structures travaillant sur des thématiques similaires seront essentiels pour la réussite du projet qui vise à conforter et éployer la dynamique territoriale autour de ces enjeux.</p> <p><b>Les membres s'accordent à l'unanimité sur l'intégration du projet dans la stratégie du programme.</b></p> <p><i>Nicole KOPP, par ailleurs membre du Conseil d'Administration d'AMESUD, quitte la séance.</i></p>
6	2	Agora 07 des jeunes	AMESUD	136 046,12 €	40 000 €	

*La programmation de ces dossiers ne pourra se faire que sous réserve de la disponibilité des crédits.*



Lors de l'examen des projets ci-dessus, les membres échangent en particulier sur l'interprétation des critères « impact économique » et « valorisation et préservation des ressources » de la grille de sélection.

### 8) Examen des demandes de subventions déjà présentées en Comité de programmation

#### • Dossiers présentés en sélection et programmation

Fiche action	Intitulé	Bénéficiaire	Note validée	Montant éligible	FEADER programmé	Observations
2	Mise en place et déploiement d'un dispositif de soutien aux projets agricoles	Initiative 26.07	21	37 443,94	29 954,94	Michel CAHEN par ailleurs membre du Bureau d'Initiative 26.07, quitte la séance.
2	Accompagnement technique des propriétaires et collectivités des Monts d'Ardèche dans le cadre du Contrat Ambition Forêt « Châtaigneraies traditionnelles » (01/07/2020 zu 31/12/2021)	Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche	30	29 518,57	11 807,44	Dominique ALLIX, Marion HOUETZ, Matthieu SALEL par ailleurs membres du Bureau syndical du Parc des Monts d'Ardèche, quittent la séance.
2	Stratégie de développement économique de l'AOP Châtaigne d'Ardèche 2020-2021	Comité Interprofessionnel de la Châtaigne d'Ardèche	30	119 965,09 €	64 000,00 €	Programmé sous réserve du vote de la Région
5	Pollen : Une réponse territoriale intégrée, pour un entrepreneuriat basé sur des valeurs	PollenScop	26	80 000,00 €	57 142,71 €	
5	Emergence de la plateforme IFREEMIS formation, recherche, expertise en milieux souterrains	IFREEMIS	22	69 740,75 €	55 847,80 €	
6	3 <sup>ème</sup> édition Nuit du Sport	Communautés de communes Ardèche des Sources et Volcans	26	30 517,49 €	24 413,99 €	Marion HOUETZ par ailleurs déléguée communautaire de la Communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans du Parc des Monts d'Ardèche, quitte la séance.
<b>Total FEADER programmé (voir maquette financière)</b>					<b>243 166,88 €</b>	

Les membres valident à l'unanimité les dossiers ci-dessus présentés en sélection et programmation.

• Evolution sur des dossiers en cours (pour information) :

Fiche action	Intitulé	Bénéficiaire	Montant FEADER prévu	Objet de l'évolution du dossier
1	Créer un lieu de vie éco-citoyen regroupant habitats et activités dans l'ancien moulinage de Chirols	Collectif des futurs résidents du moulinage de Chirols	156 842,50 €	<b>Evolution du bénéficiaire</b> : L'association Le Moulinage de Chirols a changé de nom, de statuts et de SIRET. Elle se dénomme désormais « l'Oeuvrière ». Ce changement nécessite un avenant à la convention LEADER.
3	Amorçage d'un pôle des métiers d'art en Ardèche méridionale 2021	Communauté de communes du pays Beaume Drobie	65 310,00 e	<b>Changement de bénéficiaire</b> : Le projet initialement déposé par le Syndicat Mixte du Pays de l'Ardèche Méridionale est finalement porté par la CC du Pays Beaume Drobie. Par rapport à la pré-sélection, l'objet du projet est inchangé. Des dépenses de prestations et d'équipements sont intégrées au dossier et le FEADER est augmenté à <b>91 194,78 €</b>

## 9) Autres décisions, informations et points divers

- Information sur les projets en cours de préparation

Fiche-action	Projets	Maitres d'ouvrage
2) Agriculture-forêt	<b>Mise en production agricole de foncier communal</b> <b>Valorisation du Caillé Doux</b> <b>Projet 4/1000</b>	Commune de Vinezac  Chambre d'Agriculture Communauté de communes Beaume Drobie
6) Territoire responsabilité	<b>Projet jeunesse intercommunal</b>  <b>Développement de la mobilité internationale – insertion</b> <b>Conception et animation d'émissions en direct par les jeunes</b>	Communauté de communes Val de Ligne Association L'Art d'en faire  Association Rézonance
7) Coopération	<b>Projet de coopération « Conquérir la place des jeunes dans les instances de gouvernance locale »</b> <b>Projet de coopération « Mise en tourisme de l'art dans la nature dans les Géoparks »</b>	PNR / GAL Pays d'Auray (Bretagne)  PNR / GAL Dignois (PACA)

- Décisions

- Délégation de signature du Président

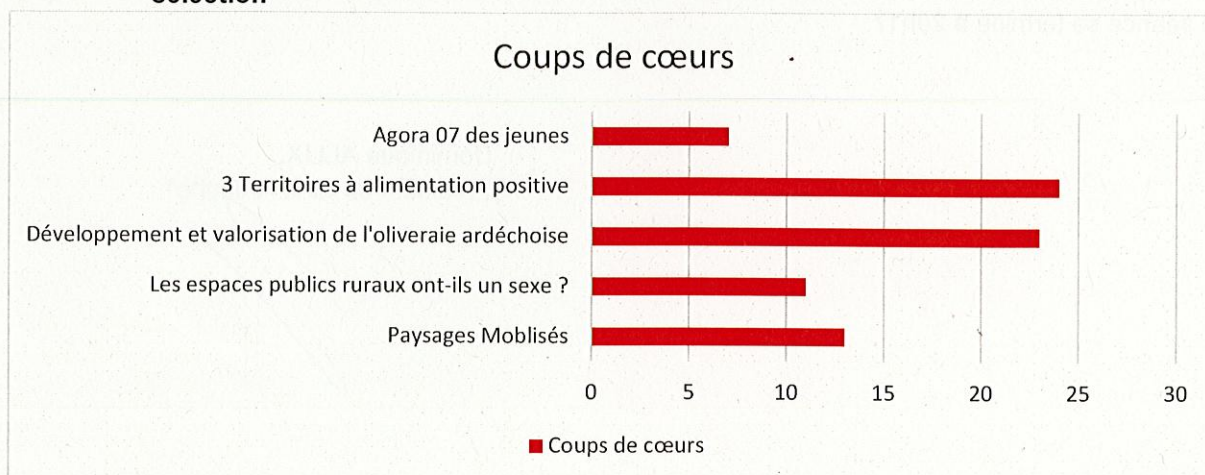
Les membres valident à l'unanimité la délégation de signature du Président à Julia VELUT pour les accusés de réception

- Validation du relevé de décisions du Comité de programmation du 21 novembre 2020

Les membres valident à l'unanimité le relevé de décisions du Comité de programmation du 21 novembre 2020.

## 10) Tour de table de fin de Comité

- Les coups de cœur du Comité parmi les 5 nouveaux projets présentés en pré-sélection



o La météo de fin de Comité

Les membres sont invités à exprimer leur ressenti « à chaud » sur le déroulement du Comité de programmation, via la fonction « discussion » de la visioconférence.



La séance se termine à 20h17.

Dominique ALLIX,  
Président du GAL Ardèche<sup>3</sup>